

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

678/15

28/09/2015

## EUNAVFOR MED: l'UE convient de lancer la phase active de l'opération de lutte contre les passeurs et de rebaptiser celle-ci "opération Sophia"

À la suite des orientations politiques fournies par les ministres de la défense et des affaires étrangères lors de leurs réunions informelles des 3 et 5 septembre, les ambassadeurs de l'UE réunis au sein du Comité politique et de sécurité sont convenus de lancer la première étape de la deuxième phase de l'opération dès le 7 octobre 2015 et ont approuvé les règles d'engagement correspondantes.

L'opération navale que l'UE mène contre les passeurs en Méditerranée pourra procéder, dans le respect du droit international, à l'arraisonnement, à la fouille, à la saisie et au déroutement en haute mer des navires et des embarcations soupçonnés d'être utilisés pour le trafic de migrants ou la traite des êtres humains.

Le Comité politique et de sécurité est également convenu que l'EUNAVFOR MED devrait être rebaptisée "Sophia", d'après le nom donné au bébé né à bord du navire de l'opération qui a sauvé sa mère le 22 août 2015 au large des côtes libyennes.

"La décision de ce jour fait passer l'opération navale de l'UE d'une phase de collecte du renseignement à une phase opérationnelle et active de lutte contre les passeurs en haute mer. L'Union européenne a démontré qu'elle est capable d'agir rapidement et de concert. Nous conjuguons également nos efforts diplomatiques à la fois pour trouver une solution politique aux crises syrienne et libyenne et, en partenariat avec les pays d'origine et de transit des flux de migrants, pour soutenir le développement économique et social de ces pays."

Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Le nouveau nom de l'opération sera adopté formellement par le Conseil dès que possible.

La décision prise par le Comité politique et de sécurité de lancer la première étape de la deuxième phase de l'opération fait suite à une évaluation du Conseil du 14 septembre selon laquelle les conditions à remplir pour passer à cette phase ont été réunies.

Le commandant de l'opération, le vice-amiral Credendino, a jugé la transition possible dans la mesure où les États membres ont mis à disposition les moyens nécessaires pour cette phase plus active lors de la conférence de génération des forces du 16 septembre 2015.

L'opération a pour but de démanteler le modèle économique des réseaux de passeurs et de trafiquants d'êtres humains en Méditerranée et d'éviter toute nouvelle perte de vies humaines en mer. Elle s'inscrit dans le cadre de l'approche globale plus vaste adoptée par l'UE en matière de migration, qui vise à s'attaquer tant aux symptômes qu'aux causes profondes du phénomène, telles que les conflits, la pauvreté, les changements climatiques et les persécutions.

- [EUNAVFOR MED: le Conseil adopte une évaluation positive sur les conditions à remplir pour passer à la deuxième phase, en haute mer.](#)
- [EUNAVFOR MED: Résultat positif de la conférence de génération de forces, phase 2](#)
- [EUNAVFOR MED \(SEAE\)](#)
- [Trouver des solutions aux pressions migratoires \(informations générales\)](#)

**Bureau de presse - Secrétariat général du Conseil de l'UE**

Rue de la Loi 175 - B-1048 BRUXELLES - Tel.: +32 (0)2 281 6319

[press@consilium.europa.eu](mailto:press@consilium.europa.eu) - [www.consilium.europa.eu/press](http://www.consilium.europa.eu/press)